

du Barreau y sont traités comme des prisonniers, non comme des gentlemen y exerçant leur noble profession ; enfin qu'on n'y trouve pas même de chaises, mais un seul banc placé entre deux cellules ouvertes de la Station de police. Ces conditions, j'ose dire, contrastent avec le luxe d'un bon nombre de nos *palais* de justice, et font ressortir le faste qu'on a déployé ici lors des récentes assises annuelles de l'Association du Barreau Canadien.

*
* *

Voici quelques renseignements sur Sainte-Lucie :

Découverte par Colomb en 1502, le jour de la fête de Sainte Lucie, l'île intéressante dont nous parlons, qui appartient aujourd'hui (et depuis 1814) à l'Angleterre, ne dépasse guère, en étendue, 200 milles carrés ; elle est donc trois fois grande, à peu près, comme notre île d'Orléans.

"Sainte-Lucie, la "Sainte-Alousie" des planteurs du siècle dernier," dit Elisée Reclus — Nouvelle Géographie Universelle (1891), — "est une des antilles qui sont devenues anglaises au point de vue politique, tout en restant françaises par les traditions, la langue et les mœurs" ... "Est-ce la plus belle des îles, ajoute-t-il, ou seulement l'une des plus belles, dans la longue traînée volcanique des monts insulaires ? ..." Après avoir parlé des deux Pitons — monts coniques qui caractérisent Sainte-Lucie, s'élèvent, l'un à 2750 pieds et l'autre à 3000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et sont "coupés d'énormes falaises" — il décrit le "cirque merveilleux que forme le port de Castries" ... et conclut : "... on est tenté de dire que nulle des Antilles n'égale Sainte-Lucie en splendeur." Le même auteur dit encore : "Un de ses volcans, La Soufrière" (4000 pieds d'altitude environ) "est encore actif, et dans les gouffres de son cratère, bordé de dépôts sulfureux, bouillonnent des étangs de matières en fusion."

La population entière de la colonie ne dépasse probablement pas 50,000 âmes, et celle de la capitale n'est que de 6,000 environ. "On ne compte pas même un millier de blancs dans l'île," d'après l'auteur cité. Enfin, "Sainte-Lucie, dit-il, est une des petites Antilles les plus salubres."

Les remarquables fortifications, construites par l'Angleterre à Castries, ont fait de cette ville, dont le port est admirable, une forteresse qu'on se plaît à nommer quelquefois "Le Gibraltar des Antilles."

Sur la question du langage, voici ce que dit l'abbé Provancher dans son intéressant volume "*Une Excursion aux Climats tropicaux, Voyage aux Iles-du-Vent*" (1888) : "La langue du peuple ici est le français, mais un français

que nous avons beaucoup de peine à comprendre, tant on l'a défiguré et transformé... car c'est un français à eux que parlent les noirs des Antilles" ... "On est étonné en arrivant à la Martinique, à Sainte-Lucie, à la Guadeloupe, à Trinidad, etc. de voir qu'on nous comprend quand on parle français, et de ne rien comprendre, nous, à leurs réponses." L'abbé Provancher dit, cependant, avoir beaucoup admiré le langage des créoles, qui parlent "un français très pur" ...

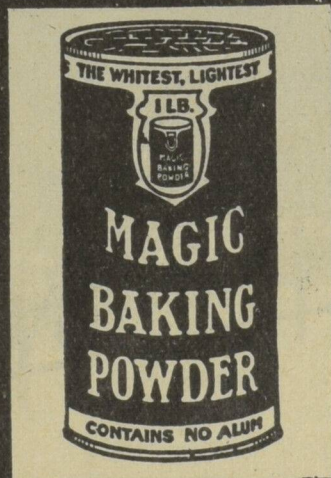
Les noirs amenés aux Antilles par les planteurs, à l'époque de l'esclavage, étaient tous, on le sait, d'origine africaine ; mais aujourd'hui "la population est presque entièrement composée de mulâtres, et compte peu de familles de race noire pure." (L'abbé Provancher). "Par un acte d'humanité qui l'honore," dit le même auteur, "l'Angleterre en 1834, décréta l'affranchissement de tous les esclaves de ses possessions d'Amérique" ...

Quant aux aborigènes, les Caraïbes, ils sont complètement disparus de Sainte-Lucie, comme ils le sont d'ailleurs de toutes les Antilles, excepté de la Dominique, où il en reste une seule tribu de 300 âmes environ.

G. DE CHAMPIGNY.

28 oct. 1929.

LA POUDRE A PATE MAGIQUE



**EST TOUJOURS
FIABLE**

LA CIE. E.W. GILLET LEE.
TORONTO MONTREAL QUEBEC